

Inscription Scolaire 2018-2019



Modalités d'inscription dans une des écoles publiques gérées par l'entente (Ecoles Publiques de Brignemont, de Cadours et de Cox):

Rendez-vous à partir du début d'année civile pour les inscriptions scolaires à la Mairie où sera scolarisé votre (vos) enfant(s), munissez-vous des documents suivants :

- * Livret de Famille
- * Justificatif de Domicile

La mairie au nom de l'Entente Scolaire vous délivrera un certificat d'inscription et il vous sera alors remis un Dossier Unique d'Inscription.

Dérogation d'inscription dans une école publique de l'Entente Scolaire :

Pour une famille qui ne réside pas sur une des communes suivantes : BELLESSERRE, BRIGNEMONT, CABANAC SEGUENVILLE, CADOURS, CAUBIAC, COX, DRUDAS, LAGRAULET SAINT NICOLAS, LAREOLE, LE GRES, PUYSEGUER, VIGNAUX et qui **souhaite scolariser** son enfant à **Brignemont, Cadours ou Cox**, le formulaire à renseigner est disponible au lien ci-après: [Télécharger le fichier «DEROGATION.pdf» \(719.8 KB\)](#)

[📄](#)

Dérogation d'inscription dans une école publique hors Entente Scolaire :

Pour une famille qui réside sur une des communes suivantes : BELLESSERRE, BRIGNEMONT, CABANAC SEGUENVILLE, CADOURS, CAUBIAC, COX, DRUDAS, LAGRAULET SAINT NICOLAS, LAREOLE, LE GRES, PUYSEGUER, VIGNAUX et qui souhaite scolariser son enfant dans une école publique non gérée par l'Entente Scolaire, le formulaire à renseigner est disponible au lien ci-après [📄 Télécharger le fichier «DEROGATION pour une école non gérée par l'Entente Scolaire.pdf» \(413.2 KB\)](#)

